

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 9 JUILLET 2025

DEPARTEMENT

Haute-Garonne

De la commune de FLOURENS

Séance du 9 juillet 2025

Nombre de conseillers

En exercice 13

Présents 10

Procurations 2

Votants 12

Excusée 1

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 juillet à 18h30,

Le CCAS de cette commune, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du CCAS de la Mairie
sous la présidence de M. Didier CORTES, Vice-Président.

Date de la convocation : 02/07/2025

Date d'affichage de la convocation : 02/07/2025

Date d'affichage de la délibération : 15/07/2025

Etaient présents : M. Didier CORTES, M. Philippe ARRUÉ, Mme Anne-Marie CORTES, Mme Marie-Bénédicte LACOSTE, Mme Bernadette FAURÉ, Mme Josette MARTINS, Mme Charlotte MOËNNARD, Mme Josette NOËL, Mme Martine NOËL, Mme Monique ROUTABOUL.

Ont donné procuration : Mme Marie-Claire LABÉDAN à Madame Bernadette FAURÉ
M. Pierre NAVARRO à M. Didier CORTES

Excusé : Mme Marion RIVOIRE

Mme Bernadette FAURÉ a été nommée secrétaire de séance.

Délibération 2025-13 Demande d'aide sociale n°7

Exposé

Monsieur le Vice-Président indique qu'une aide financière de 684.31 € a été demandée par un administré correspondant au paiement de la dette locative.

Décision

Au vu de la situation financière précaire du demandeur, après en avoir délibéré, il est décidé de prendre en charge les factures restant à régler à hauteur de 684.31 €.

12

0

0

VOIX POUR

ABSTENTION

VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 09/07/2025

Le secrétaire de séance,
Bernadette FAURÉ

Le Vice-Président,
Didier CORTES

